

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

De : **05 OCT. 2022**
Arrêté de mise à jour des annexes du
Plan local d'urbanisme de la commune
de Le Vigon
N° 202200549

Le Président de Limoges Métropole,
Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles
L.151-40, R.151-18 et L.151-1,
Vu la délibération en date du 29 avril 2012 approuvant
le Plan local d'urbanisme de Le Vigon,
Vu le code de l'environnement, notamment l'article
L.101-A,
Vu notamment les documents annexes,
CONSIDERANT qu'il a été décidé de mettre à jour les
annexes du document de Plan local d'urbanisme de la
commune de Le Vigon.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Le Vigon sont mises à jour en
un document annexé au présent arrêté. La mise à jour consiste à l'intégration de l'élaboration de l'élaboration des cartes
annexes.

ARTICLE 2. Le présent arrêté est affiché sur les documents annexes à l'arrêté de mise à jour de la commune
de Le Vigon et au siège de Limoges Métropole à la date du présent arrêté.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Le Vigon et au siège de Limoges Métropole,
dès que possible.

Fait à Limoges, le 05 octobre 2022.

05 OCT. 2022

Le Président,

Gilles GILLES

Pour le Président,
En qualité de
Secrétaire Général des Services
Municipaux (SGS)

ARR_URBA_202200549

PROCES-VERBAL DE LA
REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LE VIGON
DU 05 OCTOBRE 2022

ARRÊTÉ

Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Le Vigon

1 DOCUMENT - Publié le 10 Octobre 2022



ARR_URBA_202200549_MISE_A_JOUR_ANNEXES_PLU_LE_VIGEN.pdf
(.pdf, 273,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**